



# CÉCILE PERRET CONSEIL

Spécialiste Neurodiversité

33bis, boulevard André Netwiller - 31200 Toulouse

Siret : 90276023000018 - APE : 7022Z - N° TVA intracommunautaire : FR59902760230 - RCS TOULOUSE 902 760 230  
Cécile Perret Conseil - SARL au capital de 10000 € / Numéro de déclaration d'activité : 76311104431

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Le site Internet [cecileperretconseil.fr](http://cecileperretconseil.fr) (ci-après le "Site") est édité par la Cécile Perret Conseil sous son enseigne Cécile Perret Conseil (ci-après "Cécile Perret Conseil"), 33bis, boulevard André Netwiller - 31200 Toulouse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse (n° 902 760 230).

Cécile Perret Conseil est un organisme de formation pour les particulier, TPE, PME et sur les parcours de formation professionnelle continue.

### ARTICLE 1 - DÉFINITIONS

#### Cécile Perret Conseil

Désigne la SARL Cécile Perret Conseil sous son enseigne "Cécile Perret Conseil", telle que décrite en préambule des présentes.

#### Stagiaires

Désigne-la ou les personne(s) physique(s) participant aux formations proposées par Cécile Perret Conseil.

### ARTICLE 2 – OBJET DES CGU

Les présentes conditions générales d'utilisation de Cécile Perret Conseil (ci-après "CGU") établissent les règles selon lesquelles Cécile Perret Conseil met à disposition de tout internaute des informations ainsi que son offre de services, et qui s'appliquent à toute personne ayant accès ou consultant le site Cécile Perret Conseil. La poursuite de la navigation par le Stagiaire sur Cécile Perret Conseil emporte acceptation des présentes CGU.

Cécile Perret Conseil se réserve le droit de mettre à jour et de changer les CGU à tout moment et sans notification préalable. Cette modification ne vaut que pour l'avenir, et s'applique à toute nouvelle caractéristique de Cécile Perret Conseil. La poursuite de la navigation par le Stagiaire sur Cécile Perret Conseil emporte acceptation de la nouvelle version des CGU.

### ARTICLE 3 - OFFRES

Cécile Perret Conseil commercialise des Bilans de compétences. Les programmes sont prévisionnels : il peut y avoir des modifications de dernière minute, aussi bien sur le contenu des interventions que le profil des intervenants.

#### Article 3.1. Formations

Pour passer commande Cécile Perret Conseil invite tout Stagiaire à entrer directement en contact avec elle aux coordonnées suivantes : [agence@cecileperretconseil.fr](mailto:agence@cecileperretconseil.fr).

### ARTICLE 4 – CONDITIONS D'UTILISATION

D'une façon générale, les Stagiaires peuvent visiter le site Cécile Perret Conseil sans avoir à renseigner d'informations ou de données à caractère personnel. Toutefois, dans le cas de l'inscription à la "Newsletter", des demandes via le formulaire de renseignements, le Stagiaire doit fournir des informations pouvant être qualifiées de données à caractère personnel, comme l'adresse de courriel, son nom et son prénom. Les conditions de la Politique de confidentialité de Cécile Perret Conseil sont alors applicables, notamment pour l'exercice par les Stagiaires de leurs droits.

#### Article 4.1. Disponibilité de Cécile Perret Conseil

Cécile Perret Conseil met le site Cécile Perret Conseil à disposition des Stagiaires, sous réserve des aléas techniques et des plages de maintenance applicables. Les Stagiaires sont informés des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. En conséquence, Cécile Perret Conseil ne peut garantir une accessibilité permanente au site Cécile Perret

Conseil et ne peut être tenue responsable des éventuels ralentissements ou indisponibilités. L'accès au site Cécile Perret Conseil est fourni dans le cadre d'une obligation de moyens.

Les Stagiaires reconnaissent avoir conscience des caractéristiques techniques et des aléas relatifs aux temps de chargement, consultation ou autres transactions effectuées sur internet, la constitution même du réseau empêchant de connaître le débit du destinataire, le chemin emprunté par les données ou encore le taux de disponibilité de la bande passante. Les Stagiaires reconnaissent également qu'ils sont avertis des risques de failles relatives à la sécurité et à la confidentialité des données et contenus envoyés et reçus via internet.

### ARTICLE 5 - PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Dans le cadre de la formation, Cécile Perret Conseil est amenée à collecter des informations à caractère personnel. Pour participer à la formation, les Stagiaires doivent obligatoirement fournir certaines informations personnelles les concernant, à savoir leur nom, prénom, fonction, date de naissance et courriel. Le traitement de ces données est nécessaire à la prise en compte des participants à la formation.

Ces informations sont destinées à la société Cécile Perret Conseil pour la seule gestion de la formation et ne seront pas utilisées à des fins de marketing et de communication. Vos données personnelles seront enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique en accord avec la durée légale de conservation.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée et au Règlement du Parlement Européen et du Conseil n°2016/679 du 27 avril 2016, vous êtes informé(e) que vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition et de portabilité des informations collectées vous concernant, en adressant votre demande à :

Cécile Perret Conseil : 33bis, boulevard André Netwiller - 31200 Toulouse.

Ou par courriel : [agence@cecileperretconseil.fr](mailto:agence@cecileperretconseil.fr).

#### Article 5.1. Sécurité et confidentialité du traitement

Cécile Perret Conseil, son personnel et ses sous-traitants prennent toute mesure nécessaire pour préserver et faire respecter l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel des Stagiaires, et notamment à ne rendre accessibles et consultables les données à caractère personnel qu'aux seuls personnels de Cécile Perret Conseil et de ses Partenaires sous-traitants dûment habilités et autorisés en raison de leurs fonctions et qualité, dans la stricte limite de ce qui leur est nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions.

Cécile Perret Conseil et ses sous-traitants s'engagent à implémenter tout dispositif de sécurité conforme aux normes en vigueur, permettant d'assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel contre les risques d'intrusion, de fuite, de détournement ou de corruption.

### ARTICLE N° 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle afférents à Cécile Perret Conseil, et notamment tous droits d'auteur, marques, dessins et modèles, bases de données ou logiciels de Cécile Perret Conseil et les droits de reproduction, représentation et adaptation qui en découlent appartiennent et restent la propriété de Cécile Perret Conseil, sans qu'aucune des stipulations des CGU de Cécile Perret Conseil ne puisse être interprétée comme cédant ou transférant le moindre droit de propriété aux Stagiaires ou à tout tiers.

Conformément à l'article L. 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle,

CÉCILE PERRET CONSEIL

06 83 47 05 94 - [agence@cecileperretconseil.fr](mailto:agence@cecileperretconseil.fr)

CECILEPERRETCONSEIL.FR

Mise à jour : mars 2024



# CÉCILE PERRET CONSEIL

Spécialiste Neurodiversité

33bis, boulevard André Netwiller - 31200 Toulouse

Siret : 90276023000018 - APE : 7022Z - N° TVA intracommunautaire : FR59902760230 - RCS TOULOUSE 902 760 230  
Cécile Perret Conseil - SARL au capital de 10000 € / Numéro de déclaration d'activité : 76311104431

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Il est interdit de reproduire, copier, modifier, transmettre, diffuser de toute manière que ce soit, même partiellement, sur tout type de support, tout élément provenant de Cécile Perret Conseil (par exemple, mais non exclusivement : textes, logos, images, éléments sonores, vidéos, logiciels, icônes) sans l'autorisation écrite, explicite et préalable de Cécile Perret Conseil.

### Article 6.1. Limitation d'utilisation

Conformément à l'article L. 122-5, alinéa premier, du Code de la Propriété Intellectuelle, la reproduction d'un élément de Cécile Perret Conseil à des fins personnelles et pour un usage privé est autorisée, ce qui exclut expressément toute réutilisation à titre commercial et toute transmission à un tiers quel qu'il soit. Le Stagiaire est informé que toute utilisation non autorisée de tout ou partie de Cécile Perret Conseil est susceptible de poursuites, et s'interdit toute communication aux tiers ou toute réutilisation à d'autres fins que sa formation.

La mise à disposition de Cécile Perret Conseil n'emporte pas l'autorisation pour les Stagiaires d'utiliser les marques et les signes distinctifs de Cécile Perret Conseil, de ses partenaires, prestataires et sous-traitants, ni de tout contenu protégé par des droits de propriété intellectuelle. Toute appropriation ou utilisation non autorisée de tout ou partie de Cécile Perret Conseil, des marques ou des signes distinctifs mentionnés ci-dessus engage la responsabilité du Stagiaire envers Cécile Perret Conseil.

Toute utilisation de Cécile Perret Conseil autre que celle autorisée par les présentes CGU est interdite. À ce titre, les Stagiaires s'interdisent de procéder à toute reproduction provisoire ou permanente de tout ou partie de Cécile Perret Conseil, par quelque moyen que ce soit. En outre, est interdite toute diffusion, distribution, mise à disposition directe ou indirecte de tout ou partie de Cécile Perret Conseil au bénéfice d'un tiers ou du public, à titre gratuit ou onéreux, ainsi que toute traduction, adaptation, arrangement ou modification de Cécile Perret Conseil, notamment en vue de la création d'un service similaire. De même, sont interdites l'extraction ou la réutilisation d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle des bases de données utilisées par Cécile Perret Conseil.

### ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉ

Cécile Perret Conseil s'engage à mettre à disposition de Cécile Perret Conseil.fr et à fournir des informations pertinentes dans le cadre d'une obligation de moyens. Les Stagiaires utilisent Cécile Perret Conseil à leurs propres risques. La responsabilité de Cécile Perret Conseil ne peut être engagée quant à d'éventuelles erreurs ponctuelles et inopinées pouvant survenir sur Cécile Perret Conseil.

Cécile Perret Conseil invite tout Stagiaire qui constate une erreur à la signaler à Cécile Perret Conseil via la page de contact.

Chacune des parties assume la responsabilité des conséquences résultant de ses fautes, erreurs ou omissions, ainsi que des fautes, erreurs ou omissions de ses prestataires et sous-traitants éventuels et causant un dommage à l'autre partie, dans les conditions des présentes. Elles s'engagent à ne pas faire de Cécile Perret Conseil et des contenus un usage contraire au droit applicable aux communications électroniques, ni à apporter leur concours à un tel usage.

Cécile Perret Conseil ne saurait en aucun cas être tenue responsable d'éventuels préjudices indirects des professionnels, stagiaires ou de tiers, et notamment de toutes pertes de données, de clientèle ou de prospects, manque à gagner, augmentation de coûts, action ou réclamation engagée par un tiers contre les professionnels ou des Stagiaires, absence ou de faible réponse à une prospection commerciale, sans que cette liste soit limitative. En cas de manquement de Cécile Perret Conseil prouvé par les professionnels, des Stagiaires, la

responsabilité de Cécile Perret Conseil pour dommages directs prouvés par ces derniers est limitée aux prix concernés.

En outre, en cas de litige, Cécile Perret Conseil peut valablement administrer la preuve des actions et des validations des professionnels ou des Stagiaires à l'aide des logs de connexion, relevés et autres éléments reçus, générés ou conservés par Cécile Perret Conseil qui seuls feront foi, ce que les professionnels ou des Stagiaires reconnaissent.

### ARTICLE 8 - CONFIDENTIALITÉ

Chacune des parties s'oblige à tenir confidentielles toutes les Informations confidentielles qu'elle recevra de l'autre partie, et notamment à ne pas divulguer les informations confidentielles de l'autre partie à un tiers quelconque, autre que les personnes ayant besoin de les connaître pour l'exécution des présentes CGU ; et n'utiliser les informations confidentielles de l'autre partie qu'à l'effet d'exercer ses droits et de remplir ses obligations aux termes des présentes CGU.

Cécile Perret Conseil se porte fort du respect par ses Stagiaires de ces obligations.

Les obligations des parties à l'égard des informations confidentielles demeurent en vigueur pendant toute la durée de consultation de Cécile Perret Conseil et aussi longtemps, après son terme, que les informations concernées demeureront confidentielles pour la partie les divulguant et, en toute hypothèse.

Cécile Perret Conseil s'engage à veiller au respect par ses sous-traitants des conditions de sécurité et de confidentialité des informations confidentielles hébergées, et s'assure de la mise en œuvre de mesures de sécurité physiques, logiques, et des restrictions d'accès nécessaires, dans le cadre d'une obligation de moyens.

### ARTICLE 9 – DIVERS

#### Article 9.1. Force majeure

En cas de force majeure, les obligations de Cécile Perret Conseil relatives à Cécile Perret Conseil seront suspendues pendant la durée de cette cause. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, ainsi que les cas d'introduction frauduleuse sur le système informatique et/ou de piratage des données de Cécile Perret Conseil.

#### Article 9.2. Autres

Les CGU expriment l'intégralité des obligations et de l'accord entre les parties et se substituent à tous autres accords, écrits ou oraux, concernant son objet. Cécile Perret Conseil se réserve le droit de modifier à tout moment la teneur des présentes CGU pour prendre en compte toute modification technique ou réglementaire applicable à Cécile Perret Conseil, sans préavis.

### ARTICLE 10 - DROIT APPLICABLE

Les CGU sont régies par la loi française. Tout différend né de la formation, l'interprétation, l'exécution ou la cessation des CGU pour quelque cause que ce soit fera l'objet d'une tentative de conciliation entre les parties. À défaut de conciliation, tout différend entre les parties né de la formation, l'interprétation, l'exécution, la cessation ou la résiliation des CGU sera porté devant le tribunal compétent, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

CÉCILE PERRET CONSEIL

06 83 47 05 94 - agence@cecileperretconseil.fr

CECILEPERRETCONSEIL.FR

Mise à jour : mars 2024